

nous étudierons plus tard, et qui ne permettraient pas la superposition immédiate de la corniche à l'architrave. De là une *assise du mur*, évidée pour loger les portées des poutres, et qui d'ailleurs est parfois formée de deux dalles, parfois même était à jour.

C'est *la frise*.

La frise est donc une première assise du mur après les linteaux; elle a le caractère d'une assise verticale, et lorsqu'elle est décorée, elle ne cesse pas d'être verticale.

Après quoi, il reste à couronner et à protéger le mur par sa corniche, ainsi que nous l'avons vu à propos des murs.

Voilà donc l'entablement : architrave, frise, corniche; et voilà comment ces divisions se rattachent à la construction qui les réclame. A son tour, l'ensemble des colonnes et de l'entablement constitue l'ordre ou l'ordonnance.

Dans leurs détails, dans les nuances des proportions, les ordres varient à l'infini. Mais cette variété

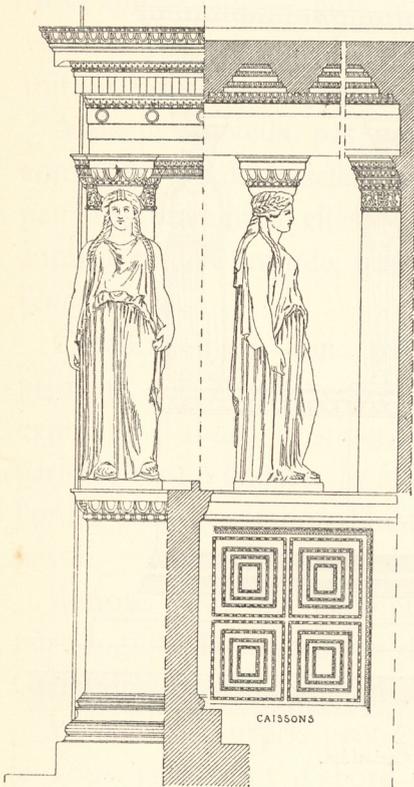


Fig. 231. — Détail de la Tribune des Caryatides.

ne détruit pas l'unité artistique des ordres, régis par cette loi absolument logique que je viens de vous exposer.

Je vous en montrerai tout d'abord un exemple en quelque sorte schématique, tellement il est simple, et présentant sans aucune addition la synthèse de l'ordre antique : c'est celui du *Temple de la Piété*, à Rome (fig. 233).